

Résultats de la consultation en ligne sur la réforme des rythmes scolaires et la mise en place du projet éducatif territorial

6ième circonscription du Gard

Stéphanie Guillemot
19/03/2013

Contenu

I.	RAPPEL DU CONTEXTE	2
I.1	Objectifs	2
I.2	Méthodologie	2
I.3	Résultats	3
II.	ANALYSE.....	4
II.1	Une bonne compréhension des enjeux par les répondants	4
II.2	La mise en évidence d'impacts négatifs de la réforme des rythmes	4
II.2.1	Des nouveaux rythmes qui impactent directement parents et associations	6
II.2.2	Le contenu des activités périscolaires en question.....	7
II.2.3	les difficultés spécifiques des enseignants	8
III.	LES SOLUTIONS PROPOSEES POUR REpondre AUX DIFFICULTES RENCONTREES.....	8
IV.	UNE ADHESION RELATIVE AU PROJET EDUCATIF TERRITORIAL	9
	EN CONCLUSION	10
	ANNEXE 1 : QUESTIONNAIRE EN LIGNE.....	12
	ANNEXE 2 : SYNTHESE DES REPONSES PAR CATEGORIE D'ACTEURS	14
	Parents d'élèves et représentants de parents d'élèves	14
	Enseignant-e-s et directeurs/trices	17
	Elu-e-s locaux/ales	19
	Associations culture et sports	21

I. RAPPEL DU CONTEXTE

I.1 Objectifs

Le gouvernement a lancé une réforme de l'éducation qui s'est traduite par la publication d'un décret sur la réforme des rythmes scolaires le 23 janvier 2013 et une proposition de loi pour la refondation de l'école votée le 19 mars à l'Assemblée nationale. Cette loi sera débattue au Sénat dans les prochaines semaines et avant d'être à nouveau examinée par les Députés.

Cette réforme, importante et essentielle, ne pourra être mise en œuvre sans une concertation et des échanges constructifs et apaisés entre toutes les personnes concernées. Christophe Cavard a souhaité lui aussi s'y associer pour renforcer les conditions de réussite de tous les enfants.

Il a donc lancé une consultation sur internet auprès des acteurs concernés de sa circonscription (enseignants, directeurs d'écoles, Maires et conseillers municipaux, ainsi que les parents d'élèves) sur la réforme des rythmes et la mise en place du projet éducatif territorial, avec trois objectifs principaux :

- mieux appréhender les positions de l'ensemble des acteurs concernés de sa circonscription
- identifier très clairement les difficultés que pourrait générer l'application de cette réforme sur son territoire, en prenant en compte ses spécificités.
- envisager, au vu des réponses fournies les solutions pour faciliter la mise en œuvre de cette réforme.

I.2 Méthodologie

Le questionnaire a été publié du vendredi 22 février 2013 au mercredi 13 mars 2013 sur le site internet de Christophe Cavard (www.christophecavard.eelv.fr).

Il était composé de 8 questions sur la réforme des rythmes scolaires et deux questions sur la mise en place du projet éducatif territorial.

Une information a été envoyée, soit par mail, soit par courrier :

- Aux Directeurs/trices d'écoles de la circonscription, pour transmission aux enseignants

- Aux Maires de la circonscription, pour transmission aux conseillers-ères municipal-e-s
- Aux associations de parents d'élèves de la circonscription pour transmission aux parents d'élèves concernés.
- Aux associations sportives et culturelles de la circonscription

Le questionnaire est présenté en annexe 1.

I.3 Résultats

73 personnes ont répondu au questionnaire dont :

- 45 représentants de parents d'élèves ou parents d'élèves
- 9 directeurs/trices ou enseignant-e-s
- 6 élu-e-s locaux
- 8 représentant-e-s d'associations culturelles et sportives
- 3 représentant-e-s de centre équestres
- 1 étudiant
- 1 responsable jeunesse dans un centre social

Vous trouverez en annexe 2 une synthèse des réponses par catégorie d'acteurs.

L'analyse présentée dans ce document a été réalisée par Stéphanie Guillemot, collaboratrice de Christophe Cavard, en charge des processus de participation citoyenne. Ses commentaires sont présentés en italique.

II. ANALYSE

II.1 Une bonne compréhension des enjeux par les répondants

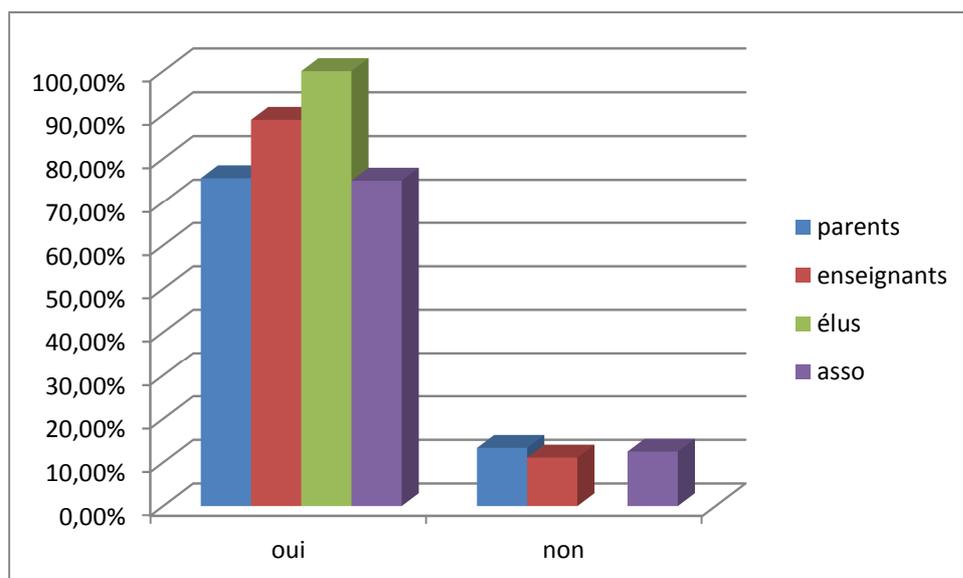
51% des répondants ont déclaré connaître parfaitement la réforme des rythmes scolaires, 45% ont déclaré la connaître 1 peu et 4% déclarent ne pas la connaître du tout.

Au-delà de ces aspects déclaratifs, les réponses au questionnaire démontrent une bonne analyse par les répondants des enjeux de cette réforme et notamment celui du redéploiement des activités périscolaires sur les plages horaires « libérées » par la nouvelle organisation en terme d'horaires et de journées d'enseignement (équivalent aux 3 heures d'enseignement reportées le mercredi matin). Elle implique donc pour les communes de revoir l'organisation actuelle des activités périscolaires sur la semaine, l'enjeu étant de redéployer sur ces plages horaires les activités actuellement prévues le mercredi matin et dans la mesure du possible, d'enrichir l'éventail des activités proposées aux élèves.

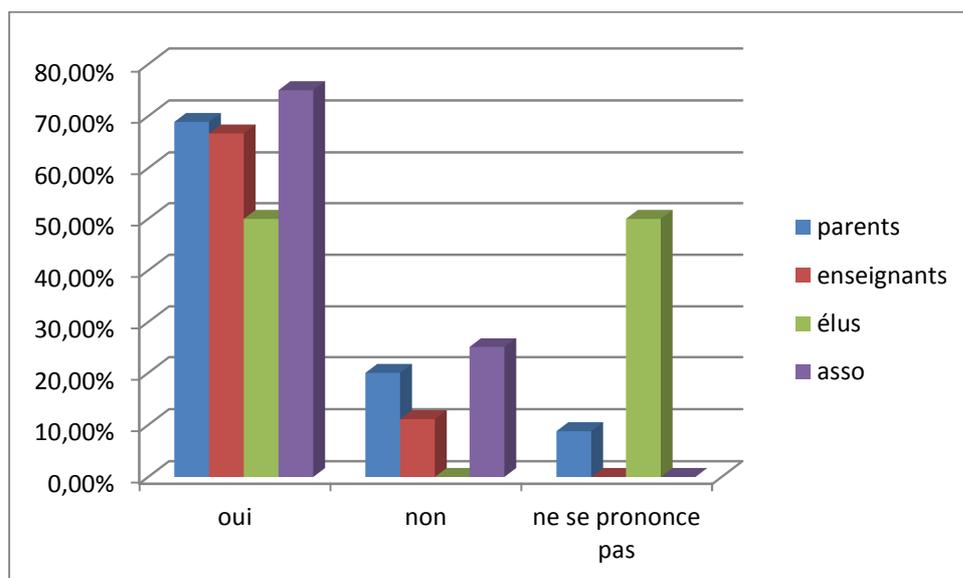
II.2 La mise en évidence d'impacts négatifs de la réforme des rythmes

Pour 88% des répondants, la réforme des rythmes va poser des difficultés d'application et 71% indiquent que ces difficultés vont les concerner directement. Ci-dessous les résultats par catégorie d'acteurs.

Selon vous, la mise en œuvre de la réforme va-t-elle générer des difficultés d'application ?



La mise en œuvre de la réforme va-t-elle vous poser des difficultés d'application ?



Ces difficultés concernent aussi bien la réforme des rythmes à proprement parler (en termes d'horaires et de jours d'enseignement), que la mise en place des activités périscolaires.

Pour l'analyse des réponses, nous vous proposons de distinguer ces deux points bien qu'ils soient très corrélés, en commençant par la réforme des rythmes scolaires.

II.2.1 Des nouveaux rythmes qui impactent directement parents et associations

Les difficultés spécifiques liées à la réforme des rythmes scolaires sont particulièrement pointées par les parents, qui vont se voir directement impactés par le changement des rythmes, mais aussi par les associations culturelles et sportives.

Difficultés pour les parents :

- **La nécessaire réorganisation totale du mercredi.** De nombreux parents d'élèves se questionnent sur leur mode de garde le mercredi et le soir, ainsi que sur les conséquences pour leur emploi : pour les parents qui travaillent à temps partiel (80% avec leur mercredi), quelle possibilité de revenir à 90% ? Pour ceux qui travaillent : comment récupérer leur enfant le mercredi midi et trouver un nouveau mode de garde ? A noter que quelques parents d'élèves ont signalé que cela aurait un impact sur le nombre d'heures travaillées par leur assistante maternelle. Il s'agit là de la première difficulté citée **par 42%** des parents d'élèves.

- **La fatigue supplémentaire des enfants.**
A noter que cette conséquence est contradictoire avec les études sur lesquelles s'est basée l'éducation nationale pour construire cette réforme.

- **L'impact sur les activités extrascolaires** et les associations culturelles et sportives qui auparavant organisaient des activités le mercredi matin.
A noter que seuls les parents, au-delà des associations sportives et culturelles elles-mêmes, ont mis en évidence cette conséquence potentielle.

Difficultés pour les associations sportives et culturelles :

- Pour la moitié des répondants, **une baisse de leur activité du mercredi matin**, qui va nécessiter une réorganisation et qui peut conduire, pour certains à des licenciements

A noter que plusieurs représentants de centres équestres ont répondu, pour qui cette réforme pose des problèmes importants :

- *Comme pour les autres structures, une baisse du chiffre d'affaire pour la matinée du mercredi, non reportable le soir (les enfants ne peuvent faire de l'équitation dans le froid et la nuit)*
- *Une activité non-délocalisable*
- *Une activité qui ne peut se faire sur des temps courts (1h30 dont 1h d'enseignement à poney)*
- *Encadrement obligatoire par un moniteur diplômé de 8 enfants maxi à poney par sécurité, (la loi permettrait un encadrant pour 18 enfants)*

Tous demandent à être associés dans le cadre du Projet éducatif Territorial

II.2.2 Le contenu des activités périscolaires en question

3 facteurs d'inégalité entre communes sont mis en évidence par les répondants :

- Le coût des activités pour les communes les moins riches (recrutement de personnel, paiement des associations...). Les élus locaux et de nombreux parents d'élèves mettent aussi en avant les difficultés de **recrutement rapide**, en nombre **suffisant**, d'un personnel **formé**. Plusieurs Maires indiquent d'ailleurs que des formations devront certainement être envisagées pour les personnels déjà en poste et qui pourraient être affectés, pour partie, aux activités périscolaires. De nombreux répondants pointent le fait que les emplois créés seront des emplois précaires (pas plus de 4 heures par semaines, en période scolaire). Elus et parents se questionnent sur les conséquences en termes de coût pour les parents, qui peuvent être amenés à payer.
- L'absence d'équipements sportifs et scolaires adaptés aux activités, notamment dans les petites communes
- L'absence d'un tissu associatif sur le territoire permettant de proposer des activités périscolaires

Pour beaucoup de répondants, ces trois éléments peuvent conduire à **une inégalité d'enseignement** lorsque les activités périscolaires consisteront seulement à proposer une garderie. « La qualité du temps périscolaire va nécessairement varier selon les moyens des communes en locaux et en personnel ». Cela est renforcé par « le manque de clarté ou le trop de liberté sur l'obligation de faire ou ne pas faire d'activité ».

Pour de nombreux parents cela repose notamment la question de l'intérêt de cette réforme au vu de la qualité du temps périscolaire proposé et des bénéfices pour les enfants.

II.2.3 les difficultés spécifiques des enseignants

Leurs difficultés sont très spécifiques et concernent :

- **L'absence de compensation financière**, pour les directeurs/trices et enseignant-e-s pour la demi-journée supplémentaire, citée par 55% des répondants.
- **La baisse du pouvoir d'achat** (due à 4 A/R supplémentaires par mois), également citée par 55% des répondants.
- Le manque de reconnaissance par la hiérarchie.
- **le partage des locaux** entre le temps périscolaire et d'enseignement (si activités sur le temps méridien dans les classes, ou les enseignants vont-ils pouvoir travailler ? quelle sécurisation du matériel ?...)

III. LES SOLUTIONS PROPOSEES POUR REPONDRE AUX DIFFICULTES RENCONTREES

Les solutions proposées pour répondre aux difficultés sont très diverses, et peu partagées. Notons que peu de répondants ont proposé des solutions aux difficultés concrètes qu'ils ont pointées, ce qui démontre la difficulté de ce type d'exercice. D'ailleurs, la solution qui revient le plus souvent est celle de ne pas mettre en œuvre la réforme pour 1/3 des répondants.

Exemples de solutions proposées :

- Repenser l'ensemble des rythmes scolaires sur la journée (par exemple activités intellectuelles le matin, activités d'éveil l'après-midi,..), laisser aux enseignants le choix de l'organisation de la journée, et leur faire enseigner la culture et le sport.
- Articuler les sources de financement possible (ressources communales et des parents)

- Ne pas rallonger la pause méridienne pour laisser plus de temps en fin d'après-midi pour les activités.
- Mener une concertation au niveau locale pour la mise en œuvre
- Revoir les priorités : travail en sous-groupe, aide aux devoirs, scolarisation des enfants, alléger les programmes, améliorer les conditions d'accueil dans les classes
- Raccourcir plutôt les congés scolaires
- Un choix unique par territoire
- Mieux former les enseignants
- Arrêter la fermeture des classes
- Proposer des transports gratuits le soir vers les activités scolaires
- Proposer des chèques sports gratuits
- Délocaliser les activités périscolaires en dehors de l'école
- Reconnaissance salariale des directeurs et remboursements des frais de déplacement

IV. UNE ADHESION RELATIVE AU PROJET EDUCATIF TERRITORIAL

60% des répondants est favorable à la mise en place du Projet Educatif Territorial.

Notons que peu de répondants ont proposé des structures ou institutions qui devraient y être associés, et là encore, il n'y a pas d'homogénéité dans les réponses.

Ont été cités comme pouvant être associés :

- Les écoles
- Les mairies
- Les associations culturelles et sportives
- Les centres sociaux
- Les centres aérés
- Les représentants des parents d'élèves
- Les enseignants
- Les Fanas
- La CAF
- Les élèves

EN CONCLUSION

La réforme des rythmes scolaires semble poser de nombreuses difficultés. Cependant, la plupart d'entre elles relèvent plutôt d'une absence totale d'information de l'ensemble des acteurs (et parfois une méconnaissance des textes) et les amène à se questionner sur l'organisation et la mise en œuvre concrète de la réforme : organisation le soir, le mercredi matin, la mise en place des transports scolaires, d'une cantine le mercredi, le partage des locaux entre activités périscolaires et enseignements...tous ces problèmes potentiels, réels et importants, devraient faire l'objet de concertations au niveau local pour construire des solutions collectives.

Il est d'ailleurs frappant de constater que, hormis les élus, plus de la moitié des directeurs/enseignants et des parents d'élèves n'ont participé à aucun débat (ce taux grimpe à 75% s'agissant des associations culturelles et sportives).

La question de l'inégalité des moyens entre communes (coût, équipement, matériel,...), dont la conséquence pourrait être une moindre qualité des activités périscolaires, ou leur coût important pour les familles, est plus complexe à traiter. Elle repose la question de la péréquation entre communes, mais aussi plus largement celle de la fiscalité locale. Le transfert de compétences de l'Etat vers les collectivités ne devant pas, en soi, être considéré comme négatif, pour autant que ces dernières aient les moyens et l'autonomie nécessaire pour une vraie adaptation des politiques aux enjeux et réalités locales.

Les Projets Educatifs Territoriaux, cadre dans lequel l'ensemble des acteurs concernés pourront définir ensemble leur projet pour le territoire et ses modalités de mise en œuvre, représentent un des enjeux centraux pour que cette réforme puisse produire les effets attendus. Les modalités d'élaboration seront primordiales, et la concertation de l'ensemble des acteurs sera un élément décisif pour les PEDT soient partagés au niveau local et garantissent la recherche de l'intérêt général.

ANNEXE 1 : QUESTIONNAIRE EN LIGNE

Lire la présentation de la réforme

Vous êtes

parent d'élève

Précisez pour "autre"

1- Connaissez vous le contenu de la réforme des rythmes scolaires ?

- un peu parfaitement pas du tout

2- Avez-vous été sollicité pour débattre de la réforme des rythmes scolaires, et de ses conséquences, avec d'autres acteurs concernés ?

- oui non

3- Si oui, dans quel cadre ce débat a t-il eu lieu ?

- conseil municipal association de parents d'élèves syndicats école autres

4- Selon vous, la réforme des rythmes scolaires va t-elle poser des difficultés d'application ?

- oui non

Si Oui, précisez pourquoi selon vous ?

5- Pensez vous que l'application de la réforme des rythmes scolaires va vous poser des difficultés dans votre quotidien ou votre activité ?

- oui non ne se prononce pas

SI OUI: précisez les difficultés que vous allez rencontrer

exemples: transport, garde d'enfants, horaires de travail

6- Pour chacune de ces difficultés, quelles propositions pouvez vous faire pour les résoudre ?

La loi d'orientation et de programmation pour la refondation de l'école de la République sera examinée par les parlementaires au sein de la commission "culture et éducation" de l'Assemblée nationale du 27 février au 11 mars prochain. Elle sera ensuite examinée en 1ère lecture par l'ensemble des députés au cours de la semaine du 11 au 15 mars.

Cette loi prévoit notamment la mise en place de projets éducatifs territoriaux (PEDT impliquant l'ensemble des acteurs intervenants dans le domaine de l'éducation (collectivités locales, familles, associations...), qui devront d'ailleurs être parties prenantes pour le bâtir.

Pour en savoir plus sur le projet de loi pour la refondation de l'école, [cliquez ici](#)

7 - Approuvez vous la mise en place de projets éducatifs territoriaux ?

- oui
- non

9 - Sur votre territoire, selon vous qui devrait être associé au PEDT?

(Merci de préciser le nom des organismes ou structures auxquelles vous pensez)

Merci d'avoir répondu à ces questions, Si vous souhaitez avoir les résultats du questionnaire, et être associé aux suites qui lui seront données, merci de laisser vos coordonnées. .

ANNEXE 2 : SYNTHÈSE DES RÉPONSES PAR CATÉGORIE D'ACTEURS

Parents d'élèves et représentants de parents d'élèves

nb de répondants : 45

questions	réponses	nombre	%
Connaissez-vous le contenu de la réforme des rythmes scolaires	un peu	22	48,89%
	parfaitement	16	35,56%
	pas du tout	1	2,22%
Avez-vous été sollicité pour débattre de la réforme des rythmes scolaires, et de ses conséquences, avec d'autres acteurs concernés ?	oui	20	44,44%
	non	23	51,11%
Si oui, dans quel cadre ce débat a-t-il eu lieu?	conseil municipal	3	6,67%
	association de parents d'élèves	14	31,11%
	écoles	7	15,56%
	syndicats		0,00%
	autres	2	4,44%
Selon vous, la réforme des rythmes scolaires va-t-elle poser des difficultés d'application ?	oui	34	75,56%
	non	6	13,33%
Si oui, précisez pourquoi selon vous ?	difficultés en termes de locaux	3	6,67%
	difficultés pour recruter du personnel et le former	4	8,89%
	cout pour la collectivité	6	13,33%
	qualité inégale des activités du temps périscolaire	4	8,89%
	cout pour les parents	4	8,89%
	organisation du mercredi et des soirs (garde d'enfant)	7	15,56%
	fatigue supplémentaire pour les enfants	5	11,11%
	intérêt de la réforme au vu des objectifs	3	6,67%

	impacts négatifs sur les activités scolaires des enfants et les associations culture et sport	6	13,33%
	des résistances des enseignants et de la commune	5	11,11%
Pensez- vous que l'application de la réforme des rythmes scolaires va vous poser des difficultés dans votre quotidien ou votre activité ?	oui	31	68,89%
	non	9	20,00%
	ne se prononce pas	4	8,89%
Si oui: précisez les difficultés que vous allez rencontrer (par exemple en termes de transport, garde d'enfants, horaires de travail...)	qualité inégale des activités du temps périscolaire	2	4,44%
	cout pour les parents	4	8,89%
	organisation du mercredi et des soirs (garde d'enfant)	19	42,22%
	fatigue supplémentaire pour les enfants	5	11,11%
	impacts négatifs sur les activités scolaires des enfants et les associations culture et sport	5	11,11%

Pour chacune de ces difficultés, quelles propositions pouvez-vous faire pour les résoudre ?	ne rien changer du tout, ou remettre l'école le samedi	13	28,89%
	laisser les enseignants organiser à leur guise les heures d'enseignement et d'activités culturelles et sportives (ce sont les mieux placés)	1	2,22%
	raccourcir à 1h30 le temps méridien pour mieux répartir les activités en fin d'après-midi (moins de concentration)	1	2,22%
	Ouverture de la cantine le mercredi, et centre aéré l'après-midi avec ramassage scolaire pour amener les enfants de la cantine au centre aéré	1	2,22%
	ne pas mettre en œuvre la réforme mais instaurer des cours en très petit groupe pour les enfants qui en ont besoin	2	4,44%
	organiser une aide aux devoirs sur le temps disponible le soir, pour ceux dont les parents ne pourraient pas venir les chercher	1	2,22%
	revoir les priorités : améliorer les conditions d'accueil dans les classes et à l'école	2	4,44%
	revoir les priorités : alléger d'abord les programmes	1	2,22%
Approuvez-vous la mise en place des PEDT	oui	27	60,00%
	non	15	33,33%
Sur votre territoire, selon vous qui devrait être associé au PEDT? (Merci de préciser le nom des organismes ou structures auxquelles vous pensez):	associations sportives et culturelles, enseignants, représentants de parents d'élèves, centre social, centre aéré... a noter que 2 répondants signalent que l'EN doit rester le seul décideur	9	20,00%

Enseignant-e-s et directeurs/trices

nb de répondants : 9

questions	réponses	nombre	%
Connaissez-vous le contenu de la réforme des rythmes scolaires	un peu	2	22,22%
	parfaitement	7	77,78%
	pas du tout		0,00%
Avez-vous été sollicité pour débattre de la réforme des rythmes scolaires, et de ses conséquences, avec d'autres acteurs concernés ?	oui	4	44,44%
	non	5	55,56%
Si oui, dans quel cadre ce débat a-t-il eu lieu?	conseil municipal		0,00%
	association de parents d'élèves	1	11,11%
	écoles	2	22,22%
	syndicats	1	11,11%
	autres	2	22,22%
Selon vous, la réforme des rythmes scolaires va-t-elle poser des difficultés d'application ?	oui	8	88,89%
	non	1	11,11%
Si oui, précisez pourquoi selon vous ?	partage des locaux d'enseignement pour les activités périscolaires	1	11,11%
	difficultés pour la collectivité : cout :/organisation/problèmes matériels	6	66,67%
	réticence des enseignants	1	11,11%
	qualité inégale des activités du temps périscolaire	5	55,56%
	des interrogations	4	44,44%
Pensez- vous que l'application de la réforme des rythmes scolaires va vous poser des difficultés dans votre quotidien ou votre activité ?	oui	6	66,67%
	non	1	11,11%
	je ne sais pas		0,00%
Si oui: précisez les difficultés que vous allez rencontrer (par exemple en termes de transport, garde d'enfants, horaires de travail...)	partage des locaux d'enseignement pour les activités périscolaires	3	33,33%
	pas de compensation financière	5	55,56%
	baisse du pouvoir d'achat	5	55,56%

Pour chacune de ces difficultés, quelles propositions pouvez-vous faire pour les résoudre ?	articuler les sources de financement (ressources des communes et participation des parents, en remplacement des cotisations aux clubs sportifs et culturels)	1	11,11%
	délocaliser les activités périscolaires	1	11,11%
	reconnaissance salariale des directeurs et remboursement des frais de déplacement	3	33,33%
	ne pas allonger la durée méridienne et raccourcir les journées pour une vraie prise en charge culturelle et sportive des enfants	1	11,11%
	l'éducation des enfants doit rester une et indivisible sur tout le territoire	1	11,11%
	mettre en œuvre et assimiler la réforme des programmes, 1 réforme à la fois	1	
Approuvez-vous la mise en place des PEDT	oui	5	55,56%
	non	4	44,44%
Sur votre territoire, selon vous qui devrait être associé au PEDT? (Merci de préciser le nom des organismes ou structures auxquelles vous pensez):	Les centres sociaux, les CLSH, les médiathèques municipales, les associations locales, sportives, culturelles, les mairies, les parents d'élèves, les conseils d'école	6	55,56%

Elu-e-s locaux/ales

nb de répondants : 6

questions	réponses	nombre	%
Connaissez-vous le contenu de la réforme des rythmes scolaires	un peu	1	16,67%
	parfaitement	5	83,33%
	pas du tout		0,00%
Avez-vous été sollicité pour débattre de la réforme des rythmes scolaires, et de ses conséquences, avec d'autres acteurs concernés ?	oui	5	83,33%
	non	1	16,67%
Si oui, dans quel cadre ce débat a-t-il eu lieu?	conseil municipal	4	66,67%
	association de parents d'élèves	3	50,00%
	écoles	3	50,00%
	syndicats	1	16,67%
	autres	1	16,67%
Selon vous, la réforme des rythmes scolaires va-t-elle poser des difficultés d'application ?	oui	6	100,00%
	non		0,00%
Si oui, précisez pourquoi selon vous ?	recrutement et formation	5	83,33%
	cout pour la collectivité	3	50,00%
	cout pour les familles	2	33,33%
	qualité inégale des activités périscolaires	5	83,33%
	difficulté de mise en œuvre pour les regroupements scolaires	2	33,33%
Pensez-vous que l'application de la réforme des rythmes scolaires va vous poser des difficultés dans votre quotidien ou votre activité ?	oui	3	50,00%
	non		0,00%
	ne se prononce pas	3	50,00%
Si oui: précisez les difficultés que vous allez rencontrer (par exemple en termes de transport, garde d'enfants, horaires de travail...)	garde d'enfants/horaires de travail	2	33,33%

Pour chacune de ces difficultés, quelles propositions pouvez-vous faire pour les résoudre ?	organiser une concertation avec les enseignants pour trouver une solution optimale pour les enfants et les familles	1	16,67%
	donner à tous les enfants des bases solides: travail en sous groupe, aide aux élèves en difficultés (rased), solarisation des moins de 2 ans	1	16,67%
	repenser l'ensemble des rythmes scolaires (activités intellectuelles le matin, éveil l'après-midi et avec une temps en lien avec la vie sociale	1	16,67%
	Faire enseigner les activités culturelles et sportives par les professeurs qui sont les mieux placés.	1	16,67%
Approuvez-vous la mise en place des PEDT	oui	3	50,00%
	non	3	50,00%
Sur votre territoire, selon vous qui devrait être associé au PEDT? (Merci de préciser le nom des organismes ou structures auxquelles vous pensez):	Les associations, les parents d'élèves, les enseignants, la CAF, les Francas, élèves, centre social	5	83,33%

Associations culture et sports

nb de répondants : 8

questions	réponses	nombre	%
Connaissez-vous le contenu de la réforme des rythmes scolaires	un peu	3	37,50%
	parfaitement	5	62,50%
	pas du tout		0,00%
Avez-vous été sollicité pour débattre de la réforme des rythmes scolaires, et de ses conséquences, avec d'autres acteurs concernés ?	oui	2	25,00%
	non	6	75,00%
Si oui, dans quel cadre ce débat a-t-il eu lieu?	conseil municipal	1	12,50%
	association de parents d'élèves		0,00%
	écoles	1	12,50%
	syndicats		0,00%
	autres	1	12,50%
Selon vous, la réforme des rythmes scolaires va-t-elle poser des difficultés d'application ?	oui	6	75,00%
	non	1	12,50%
Si oui, précisez pourquoi selon vous ?	baisse d'activité- risque de licenciement	4	50,00%
	problèmes de moyens humains et financiers pour les petites communes	1	12,50%
	questionnement sur les coûts et les moyens	1	12,50%
Pensez- vous que l'application de la réforme des rythmes scolaires va vous poser des difficultés dans votre quotidien ou votre activité ?	oui	6	75,00%
	non	2	25,00%
	je ne sais pas		0,00%

Si oui: précisez les difficultés que vous allez rencontrer (par exemple en termes de transport, garde d'enfants, horaires de travail...)	horaires de travail	1	12,50%
	transports	1	12,50%
	pour les associations : comment trouver du personnel qualifié ?	1	12,50%
	réorganisation (baisse d'activité)	3	37,50%
	dans le cadre d'une coopération intercommunale concernant le centre de loisirs: non harmonisation des dates de mise en œuvre par toutes les communes	1	12,50%
Pour chacune de ces difficultés, quelles propositions pouvez-vous faire pour les résoudre ?	mieux former les enseignants	1	12,50%
	prise en charge du temps périscolaire par la CAF avec agreement DDCCS	1	12,50%
	raccourcir les congés scolaires	1	12,50%
	Un choix unique par territoire	1	12,50%
	moins d'enfants dans les classes	1	12,50%
	arrêts des fermetures d'école	1	12,50%
	concerter les acteurs, et impliquer mieux les communautés de communes	3	37,50%
	associer les professeurs au temps périscolaire	1	12,50%
	ne pas mettre en œuvre la réforme	2	25,00%
Approuvez-vous la mise en place des PEDT	oui	5	62,50%
	non	2	25,00%
Sur votre territoire, selon vous qui devrait être associé au PEDT? (Merci de préciser le nom des organismes ou structures auxquelles vous pensez):	écoles, association de parents d'élèves, municipalités, associations culturelles et sportives, centre social	3	37,50%